

## Processus simplifié dans la région du Québec

Après la signature d'une entente sur les niveaux de service (ENS) entre CDC et le 5<sup>e</sup> Groupe de soutien de secteur (5<sup>e</sup> GSS) le 2 avril 2007, le traitement des affaires courantes dans la région du Québec s'est grandement simplifié. L'ENS — qui couvre 3,2 millions de dollars de services, y compris la passation de contrats, la construction, la gestion des marchés, la gestion de projets environnementaux ainsi que le soutien et la mise en service pour Valcartier, Montréal et St Jean — constitue une étape importante dans la rationalisation d'un processus complexe de facturation.

Avant l'ENS, des factures étaient émises pour chaque projet, que celui-ci soit de petite ou de grande envergure. Seulement pour la BFC Valcartier, plus de 150 factures détaillées pouvaient être générées, et ce, en un seul mois. La facturation constituait un processus long et coûteux. De plus, l'examen des factures avec le client, conformément



La major Anne Egglefield du 5<sup>e</sup> GSS et Ross Nicholls, président et premier dirigeant de CDC, le 2 avril 2007, scellent l'entente de service entre le 5<sup>e</sup> GSS et CDC.

### DANS CE NUMÉRO DE CDC AU TRAVAIL :

Processus simplifié dans la région du Québec .....	1
À la BFC/USS Edmonton, on transforme les coups de pédale en sensibilisation à l'énergie .....	2
Ouverture du village vertical de la BFC Valcartier .....	3

#### CDC AU TRAVAIL

est publié à tous les deux mois.  
Prochain numéro : juin 2007

à l'article 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, contribuait à faire grimper davantage ces coûts.

« Certains jours, des clients faisaient la file en avant de mon bureau afin de me demander pourquoi quinze minutes étaient imputées sur une facture ou encore dix kilomètres sur une autre », explique Louis Brisson, gestionnaire de site à la BFC Valcartier.

« Puis le mois suivant, les quinze minutes que j'avais consacrées pour répondre aux questions relativement à la facture précédente devaient être imputées à leur compte et ajoutées à la nouvelle facture. C'était donc un processus sans fin.

Grâce à la nouvelle ENS, cinq contrats récupérables (R0) au total seront ouverts par garnison, par année, et un douzième du montant total sera facturé chaque mois. « Maintenant, nous n'avons qu'à faire imprimer cinq factures d'un montant fixe chaque mois et tout ce que le client doit se demander, c'est si les services requis ont été fournis. » explique M. Brisson.

En plus d'un processus de facturation rationalisé, pour les sites de Montréal et St Jean, l'ENS signifie que les besoins en dotation peuvent être planifiés pour la durée de l'exercice. Depuis un

... suite à la page 3 >



# À la BFC/USS Edmonton, on transforme les coups de pédale en sensibilisation à l'énergie

Les vélos étaient peut-être immobiles à la BFC/USS Edmonton le 17 avril, mais les 32 participants au Défi de l'énergie ne l'étaient certainement pas. Selon les calories brûlées, les participants au Défi ont produit 9,4 watts heure d'énergie en pédalant pendant quatre heures (soit pendant toute la durée du Défi). Les services du génie du MDN et CDC ont été les hôtes de ce défi, dans le cadre des marchés de services éconergétiques (MSÉ) de la garnison.

« Le but consiste à accroître la sensibilisation à l'égard de la consommation d'énergie de la base, afin de démontrer à la population la quantité d'énergie nécessaire pour activer les dispositifs d'éclairage et les ordinateurs, de même que différents éléments sur lesquels nous exerçons une influence directe » explique le Capt Mike Avery, cmdtA/agent de programme pour la Compagnie des services du génie. Premier à avoir enfourché son vélo pour son équipe, le Capt Avery souligne que lorsque vous percevez l'affichage de quelques watts après plusieurs heures d'efforts intensifs de la part des équipes, vous vous rendez compte de la quantité d'énergie nécessaire pour allumer une ampoule. (Il faut 100 watts heure pour allumer une ampoule de 100 watts.)

« Imaginez la quantité d'énergie nécessaire pour exploiter la base chaque jour; vous obtenez ainsi une nouvelle perspective, » ajoute-t-il.

Les membres des quatre équipes provenaient du quartier général du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), du bureau de CDC à Edmonton et du personnel du Génie construction du MDN. On comptait également des membres de la compagnie du personnel de l'USS Edmonton. L'équipe du SOFT figurait au premier plan. Le Défi de l'énergie est le deuxième événement du genre tenu par le MDN et CDC dans le cadre du Programme de formation et de sensibilisation lié aux MSÉ. Ce programme est géré par Poonam Madan, coordonnatrice de projets environnementaux pour CDC à la BFC/USS Edmonton.

« Avec les MSÉ, l'entrepreneur prévoyait réaliser une économie de 10 % attribuable à une meilleure attitude à l'égard de la conservation de l'énergie », mentionne-t-elle. Elle ajoute également que d'autres programmes comprenaient des séances d'information, la participation à la Semaine de l'environnement et une campagne éclair sur les ordinateurs qui\* a permis de démontrer à quel point il était possible d'économiser l'énergie par le simple fait d'éteindre les ordinateurs et les écrans.

« Vous pouvez recourir à différents moyens mécaniques pour économiser l'énergie — utiliser des dispositifs d'éclairage plus éconergétiques



Brian Fraser (à gauche), gérant de chantier de CDC, pédale avec d'autres participants de l'Énergie à l'épreuve à Edmonton. .

par exemple — mais si vous n'éteignez pas ces dispositifs, ils ne seront pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être. Par l'intermédiaire de ces programmes, nous voulons permettre aux participants de constater à quel point ils peuvent contribuer à l'économie d'énergie sur la base. »

Dennis Kikuchi, officier de conception à la Compagnie des services du génie, signale que la phase 1 des MSÉ de la garnison en est maintenant à l'étape de l'évaluation et de la surveillance. Les MSÉ — qui utilisent les sommes liées aux économies d'énergie réalisées lors des travaux de rénovation pour assumer leurs coûts — comprenaient des travaux comme la modernisation de l'éclairage, la réparation des dispositifs de contrôle afin de chauffer et de climatiser les zones plus efficacement, l'installation de modules de récupération de chaleur, des mécanismes d'entraînement à fréquence variable pour les moteurs, des travaux d'isolation et certains travaux exécutés sur l'enveloppe.

« Nous avons dépensé environ 7 millions de dollars pour la construction, et les retombées de la première année étaient de 700 000 \$ à 800 000 \$, » indique M. Kikuchi, qui a participé au Défi de l'énergie à titre de membre de l'équipe des services du génie. « Le marché original de la phase 1

comprendrait des retombées sur une période de 10 ans, mais nous récupérons ces frais plus rapidement. Nous visons une période de récupération de sept ans pour la phase 2. »

La phase 2 des MSÉ — qui est actuellement à l'étape de l'étude de faisabilité — comprendra relativement les mêmes travaux, mais les étendra jusqu'aux différentes unités du SOFT en Colombie Britannique, au sud de l'Alberta, à Yellowknife ainsi qu'à Whitehorse. « Économiser l'énergie et préserver l'environnement font partie de notre avenir », indique-t-il. « Le simple fait d'accroître la sensibilisation à l'énergie pourrait nous permettre d'économiser 10 % supplémentaires. Tout ce que nous faisons peut faire une différence. »

« Les MSÉ constituaient un excellent moyen pour apporter les ajustements nécessaires afin de réduire la quantité d'énergie consommée, et nous avons observé des résultats probants, » indique le Capt Avery, dont l'une des responsabilités consistait à payer les factures des services publics de la base. « Vous pouvez constater une réduction de la consommation d'électricité, ce qui découle directement de ces améliorations. Ce que nous avons fait est vraiment positif, et je sais que d'autres bases ont fait la même chose, ou le feront sous peu. »

# Ouverture du village vertical de la BFC Valcartier

L'ouverture du nouveau centre de formation de la BFC Valcartier, le 13 avril 2007, a été soulignée par une démonstration du 22<sup>e</sup> régiment royal. Juché sur le mont Sorrel, le village vertical est à l'image de villages situés dans les montagnes afghanes. Les soldats canadiens devant se rendre en Afghanistan l'utiliseront pour se préparer à leur mission. L'installation de 1,3 million de dollars est constituée de 23 conteneurs maritimes recyclés, chacun d'une longueur de 12 m (40 pi). Ceux-ci ont été aménagés de façon à créer 11 bâtiments distincts.

Ce projet a permis à Christian Bourgeault, coordonnateur des marchés de CDC responsable de la construction, de mettre ses compétences



Le 22<sup>e</sup> régiment royal lors d'une démonstration tactique, le 13 avril 2007, marquant l'ouverture du Village vertical à la BFC Valcartier.

à l'épreuve et s'est avéré être une expérience enrichissante, à bien des égards. « Il faisait froid; il a neigé presque tous les jours. Nous avons dû prendre de nombreuses précautions pour assurer la sécurité des travailleurs. En outre, le projet se déroulait dans un endroit isolé, dans un décor montagneux. Nous n'avions ni électricité ni eau courante à proximité. »

Les travaux ont commencé le 20 janvier et devaient être terminés avant le 1<sup>er</sup> avril. Au cours de cette période, près de 170 cm de neige sont tombés sur la région. Le mercure affichait des températures nettement inférieures au point de congélation, se maintenant bien souvent en deçà de -20° C.

Il a été nécessaire de prendre des dispositions

pour faire en sorte que les routes isolées menant au site de construction soient déneigées, tôt le matin, avant que la première des deux équipes (lesquelles travaillent par roulement) n'arrive sur les lieux. Quant au froid, une fois les employés arrivés à destination, d'imposantes lampes à souder au propane étaient utilisées pour dégeler les moteurs



View from inside the Afghan Compound at CFB Valcartier.

et les autres pièces mécaniques de la machinerie. De plus, comme le site de construction est isolé, l'installation et l'entretien de toilettes chimiques chauffées se sont révélés essentiels.

« Aucun de ces facteurs n'a freiné notre ardeur. Nous avons des délais serrés et les journées étaient courtes. C'est pourquoi nous avons dû contourner les problèmes » a ajouté M. Bourgeault. En plus de superviser les travaux du village vertical, Christian Bourgeault coordonnait la construction d'une installation semblable. Cette dernière représente un décor situé en milieu urbain, sur un terrain plat.

... suite de la page 1 > Processus simplifié dans la région du Québec

certain temps, nous fonctionnions avec un effectif réduit, explique M. Lanteigne, et l'embauche de nouveaux employés visait à répondre à des besoins immédiats plutôt qu'à long terme.

« Maintenant que nous connaissons le niveau de service à fournir au cours de l'exercice, nous pouvons examiner la situation et embaucher suffisamment de personnes afin de s'assurer que nous disposons toujours de l'effectif requis pour offrir ces services. Nous doublerons notre effectif au cours des prochains mois — c'est à dire que nous passerons de sept à quatorze employés » explique M. Lanteigne.

Il ajoute que malgré l'approche apparemment plus décontractée, tous les éléments continueront

d'être surveillés de près. « Je ferai régulièrement des vérifications afin de m'assurer que le montant que nous facturons n'est pas beaucoup plus élevé que le niveau de service fourni et vice versa. Les montants seront ajustés en conséquence au cours de l'exercice. »

Selon Ross Nicholls, président et premier dirigeant de CDC, l'entente reflète une grande tendance vers la simplification des processus au sein de la Société. « Le problème existe partout au pays. Il s'agissait d'une situation particulièrement problématique au Québec, mais le bureau régional et l'équipe de génie en construction à Valcartier ont fait preuve d'une grande initiative; et ils sont devenus subitement des chefs de file. »

## CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

Constitution Square

350, rue Albert, 19<sup>e</sup> étage

Ottawa (Ontario) K1A 0K3

Rédactrice : Valérie Gervais

Courriel : [Valerie.Gervais@dcc-cdc.gc.ca](mailto:Valerie.Gervais@dcc-cdc.gc.ca)

Tél. : (613) 949-7719

Télééc. : (613) 998-1218

[www.cdc-dcc.gc.ca](http://www.cdc-dcc.gc.ca)

Construction de Défense Canada (CDC) est une société d'État ayant pour mandat de fournir des services de passation et de gestion de marchés de construction ainsi que des services connexes au ministère de la Défense nationale (MDN).